

La liste des Membres de la Commission motocross est à votre disposition sur le site <http://www.lmaura.org/> et sur l'annuaire de la Ligue 2018.

Le déroulement de ces Trophées se fera **dans le respect des RTS, du règlement national de la discipline du Moto-Cross FFM**

Ce règlement est susceptible d'être modifié si la réglementation de la FFM évolue pour la saison 2018.

Les Trophées se dérouleront dans 4 zones désignées dans l'article 1.

Tout club organisateur d'une épreuve dans les 4 zones accepte et respecte le présent règlement.

En cas d'annulation de course, le club organisateur préviendra la ligue et les officiels désignés.

En cas de force majeure le jour de la course, prendront part à une réunion: le jury, le délégué de la zone, le directeur de course, le président du club et le chef de poste des secouristes.

Le jury votera ensuite pour l'annulation ou non de l'épreuve.

ART 1

Responsables des zones:

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| 1 Zone OUEST : (03-15-63) | => Eric PARGNIEN |
| 2 Zone CENTRE : (42-43-69) | => Cyril CACHET |
| 3 Zone EST : (01-73-74) | => Christophe COMAS |
| 4 Zone SUD : (07-26-38) | => Liliane DOULCIER |

Les responsables de zones seront désignés par la Ligue pour officier sur les épreuves des Championnats et des Trophées et seront responsables d'établir les différents classements de leur zone et veiller à la conformité de l'épreuve.

ART 2

Condition d'inscription :

Les inscriptions se font à partir du site internet **Engage-Sports** <https://ffm.engage-sports.com>

Les inscriptions, dans un premier temps, sont réservées en priorité aux pilotes licenciés dans les clubs de chaque zone.

Un mois avant la course et après validation de la liste prioritaire, les pilotes des autres zones pourront s'inscrire.

S'il reste de la place, 15 jours avant la course, les pilotes des autres ligues pourront s'engager.

Pénalité de 30€ : 10 jours avant la course

Clôture des engagements : dimanche minuit avant l'épreuve.

La liste des pilotes engagés sera validée par le secrétariat de la Ligue.

Plus de chèque de caution pour les transpondeurs.

Droit d'engagement :

Le droit d'engagement pour les Espoirs 65cc et 85cc est fixé à : 32€

Pour les autres catégories l'engagement est de : 42€

Pilotes souhaitant déclarer forfait :

Le Pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra prévenir obligatoirement le secrétariat de la Ligue (par mail) et se déclarer forfait sur le site internet engage-sports.

Si le forfait intervient l'avant-veille ou la veille de la manifestation, le pilote devra prévenir le Club ou le Délégué du Championnat par téléphone et confirmer son forfait par écrit à la Ligue.

Tout Pilote déclaré forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel, etc...). La décision de rembourser ou non le pilote sera prise après étude du justificatif fourni.

Les justificatifs devront parvenir au plus tard le mardi suivant l'épreuve (avant 16 heures). Aucun remboursement ne sera fait au-delà de ce délai.

Aucun remboursement ne sera effectué si le pilote déclare forfait après l'épreuve.



Attention : tout pilote inscrit pour la totalité du Championnat et qui en cours de saison souhaite se désengager de certaines épreuves ne sera pas autorisé à participer à d'autres courses se déroulant à la même date.

Sanctions encourues pour un double engagement :

- a) Perte des primes et points de l'épreuve disputée
- b) Perte du droit de l'engagement non respecté
- c) Sanction financière de 200 €
- d) En cas de récidive, saisine du TRDA

Licence + carte d'identité sont à présenter obligatoirement lors des vérifications administratives. Pour les mineurs carte d'identité du responsable légal.

ART 3

Numéros de course :

Les pilotes doivent demander leurs numéros de course à **Engage-Sports** après le **18 janvier 2018**.

125cc, MX2, MX1 et Vétérans n° de 1 à 999 **Espoirs 65cc** n° 1 à 999 **Espoirs 85cc** n° 1 à 999.

Les numéros attribués aux pilotes extérieurs aux zones seront provisoires.

Les numéros dans le dos sont obligatoires pour 2018.

ART 4

Plateau :

En fonction de la configuration du circuit et de l'homologation en préfecture le nombre de pilotes variera de 35 à 45.

Dans une même course, on peut avoir une épreuve de Ligue et une épreuve de Trophée ou une Ligue avec toutes les catégories le même jour.

Pour les Motos Anciennes et les Quads un seul Championnat de Ligue se disputera sur tout le territoire Auvergne Rhône-Alpes.

ART 5

Déroulement de l'épreuve :

Pour les Trophées de Ligue **se référer aux annexes de zones**.

Un pilote ne peut prendre le départ de la course qu'à condition d'avoir fait au moins un tour d'essai.

Pour être classé, le pilote doit avoir fait au moins un tour complet du circuit (bip transpondeur) et franchi le drapeau à damier.

Récompenses sur le podium :

Minimum les 3 premiers en 65cc, 125cc, MX2, MX1, Féminines

Minimum les 3 premiers en 85 -12ans, 85 +12ans, Vétérans Or et Vétérans Argent

REMISE DES PRIX :

Une remise des prix aura lieu en fin d'année dans chaque zone (pour être récompensé, le pilote devra participer au moins à la moitié des courses)

ART 6

Classement de l'épreuve

Pour chaque manche, les points sont attribués de la façon suivante :

1° 25 pts	6° 15 pts	11° 10 pts	16° 5 pts	21° 4 pts	26° 3 pts	31° 2 pts	36° 1 pt
2° 22 pts	7° 14 pts	12° 9 pts	17° 5 pts	22° 4 pts	27° 3 pts	32° 2 pts	37° 1 pt
3° 20 pts,	8° 13 pts	13° 8 pts	18° 5 pts	23° 4 pts	28° 3 pts	33° 2 pts	38° 1 pt
4° 18 pts	9° 12 pts	14° 7 pts	19° 4 pts	24° 3 pts	29° 2 pts	34° 2 pts	39° 1 pt
5° 16 pts	10° 11 pts	15° 6 pts	20° 4 pts	25° 3 pts	30° 2 pts	35° 1 pt	40° 1 pt

ART 7

Pour les catégories 65 et 85 cc : licences NJ, NCO, LUE, Inter Jeune, NJ1, 2 et 3 (guidon d'argent ou d'or obligatoire pour les – 12 ans).

Pour les autres catégories : NJ, NCO, LUE, Inter Féminine sans limite d'âge, Inter Jeune, CEX .

ART 8

Durée des manches

Espoirs 65 cc		2 manches de 12 mn + 1T
Espoirs 85 cc	Minimum	2 manches de 15 mn + 1T
125cc	Minimum	2 manches de 15 mn + 1T
MX2	Minimum	2 manches de 15 mn + 1T
MX1	Minimum	2 manches de 15 mn + 1T
Vétérans	Minimum	2 manches de 15 mn + 1T

ART 9 :

Catégories (les âges sont donnés au 1^{er} janvier de l'année en cours) :

Espoirs 65cc de 7 à 12 ans

Espoirs 85cc de 9 à 15 ans

125cc (à partir de 13 ans)

MX2 (à partir de 15 ans 250cc 4 temps)

MX1 (à partir de 15 ans)

VETERANS (voir les âges du Championnats de France)

Le changement de catégorie en cours d'année est possible, mais il est irréversible.

Voir les annexes de zones pour les spécificités et mélanges de classes.

ART 10 :

Plaques numérotées :

Les plaques numérotées devront être aux couleurs indiquées ci-après :

- 65cc : plaque BLEUE/numéros BLANCS
- 85cc : plaque BLANCHE/ numéros NOIRS
- 125cc : plaque NOIRE/numéros BLANCS
- MX1 : plaque BLANCHE/ numéros NOIRS
- MX2 : plaque NOIRE/numéros BLANCS
- Quad : plaque VERTE/numéros BLANCS

ART 11

Contrôle :

Les vérifications administratives et techniques seront effectuées sur le circuit le samedi de 16H30 à 19H30 et le dimanche matin suivant le règlement particulier de l'épreuve.

Tout pilote n'ayant pas satisfait à cette obligation avant 8H00 sera considéré comme absent. Le Directeur de Course lui interdira le départ de la course.

Bruit :

Pour les limites maximum, se référer au règlement Motocross général de la Fédération 2018. Si, en cours de manche, une machine est jugée trop bruyante le directeur de course pourra l'exclure de la manche et demandera au commissaire technique une vérification avant la manche suivante.

LES PROTECTIONS DORSALES sont OBLIGATOIRES

Les protections pectorales fortement conseillées.

Pour les protections ne bénéficiant pas du label FFM :

- **Dorsale** : la norme EN 1621-2 est obligatoire
- **Pectorale** : la norme EN 14021 est fortement recommandée
- **Gilet intégral** : (pectorale et dorsale intégrées) la norme EN 1621-2 est obligatoire et la norme EN 14021 est fortement recommandée.

LES CASQUES : Les normes validées pour 2018 sont à l'exclusion de toutes autres normes.

EUROPE : ECE 22- 05 (une étiquette blanche cousue sur la sangle de maintien ou sur la coiffe intérieure)

JAPON : JIS T 8133 – 2007 – 2005 (un adhésif collé sur le calotin sous la coiffe)

USA : SNELL M 2005 M 2010 (un adhésif collé sur le calotin sous la coiffe)

ART 12 :

Les pilotes doivent respecter les ordres des officiels sur le circuit (**ex : interdiction de doubler sous un drapeau jaune**) sous peine de sanctions jusqu'à exclusion immédiate.

ART 13 :

Interdiction de rouler dans le parc coureurs et visiteurs à toutes cylindrées motorisées (les motos rejoindront le pré-parc au ralenti)

Tenir les chiens en laisse.

ART 14 :

Les officiels seront désignés lors de la demande du visa de l'épreuve avec le règlement particulier : ils devront être à jour de leurs qualifications et de leur licence.

ART 15 :

Chaque pilote recevra un bracelet pilote et deux bracelets accompagnateurs (accès zone panneautage pour mécanicien et panneauteur avec licence adéquate). L'âge minimum pour l'accès à la zone de panneautage est de 14 ans minimum.

Les mineurs non accompagnés et non licenciés n'ont pas accès à la zone de panneautage.

Les photographes doivent avoir une RC professionnelle et se présenter au président du club et au directeur de course le matin pour avoir le droit d'opérer sur le terrain.

ART 16 :

Sportivité

Environnement : voir article 15 du règlement général du motocross

Le tapis environnemental est obligatoire ; les groupes électrogènes devront être arrêtés à 22H

En cas de problème avec des pilotes mineurs, ils devront être assistés par une personne majeure licenciée FFM.

Toute agressivité envers les organisateurs ou toute autre personne, occasionnée par un pilote ou accompagnateur, a pour sanction l'**interdiction de course** en respectant la mise en place des procédures du règlement FFM.

Le pilote est responsable du comportement de ses accompagnateurs, avant, pendant et après la course.

Tout pilote ou tout officiel en état d'ébriété sera refusé au départ et exclu de la course ou suspendu de ses fonctions.

Le présent règlement a été établi de manière que les courses se déroulent dans le **meilleur esprit sportif**.

Pour toute autre question se reporter au code sportif et au règlement général de la discipline

Ci-dessous annexes des zones

Annexe règlement de ZONE 1 - OUEST (départements 03 – 63 – 15)

Responsable de Zone 1 :	PARGNIEN Eric	Tél. 06 26 36 45 42	mail ericmx1@orange.fr
et ses Adjoints	DOS REIS Daniel	Tél. 06 69 00 86 53	mail pmsracing@gmail.com
	JOURDAN Robert	Tél. 04 73 68 67 18	mail robertjourdan@aliceadsl.fr
	TORIANI Marc	Tél. 06 08 89 06 19	mail marc.toriani@gedivepro.com

Catégories

65/ 85/ 125 voir le règlement général art 9 (40 pilotes maxi)

MX1 et MX2 regroupement en 1 catégorie OPEN (80 pilotes maxi)

Essais et manches

-65 - 1essai libre de 10 min /1essai chrono de 12min / 2manches de 12min+1tour

-85 - 1essai libre de 15 min /1essai chrono de 15min / 2manches de 15min +1tour

-125 - 1essai libre de 15 min /1essai chrono de 15min / 2manches 15min+1tour

-open - 1essai libre de 15 min / 1chrono de 15 mn qui servira de qualification / 2manches de 15min+1tour pour les qualifiés et les non qualifiés

-Dans le cas où une épreuve se déroulerait dans le cadre d'un championnat de France les essais libres et chronos pourront se faire à la suite (10 min essais libres et enchaînement de 15min chrono)

Pour toutes les catégories

- Pas de tests de départ

- A la première épreuve l'entrée pour les chronos se fera par ordre des numéros.

- Pour les épreuves suivantes l'ordre d'entrée pour les chronos se fera dans l'ordre du classement provisoire .l'entrée en grille pour les 2 manches se fera dans l'ordre de classement de la séance chronométrée

- Pour la catégorie open avec 2 groupes l'entrée en grille pour les manches se fera en alternant les groupes. (le pilote réalisant le meilleur temps fera rentré son groupe en premier)

- Pour la catégorie Open

le nombre maximum par épreuve sera de 80 pilotes soit l'équivalent de 2 groupes

seront qualifiés les 18 premiers de chaque groupe soit 36 pilotes qui seront dans le groupe A et les autres pilotes non qualifiés en groupe B.

Seul le groupe A marque des points pour le championnat, les pilotes groupe B seront classés derrière (suivant leurs places) pour le classement provisoire

Podium

65 /85 /125 voir règlement général art5

Open

1 coupe aux 3 premiers MX1 et MX2 et 1^{er} vétéran 1^{ère} féminine 1^{er} de la course non qualifié

Report de points

En cas de concurrence de date un pilote de la zone ouest qui participe à l'intégralité d'un championnat de France ou de la ligue AURA bénéficiera d'un report de points (moyenne marquée en Trophée) pour le championnat de zone en fin de saison. Néanmoins il devra avoir effectué au minimum 2 courses de zone.

TOUS LES PILOTES DE LA LIGUE AuRA SERONT CLASSES A LA JOURNEE ET A L'ANNEE

Pour tout ce qui n'est pas précisé dans le présent règlement se référer au règlement général de zone AuRA

Calendrier zone ouest

02/04	Quinssaines	zone open - zone 85 - Chpt de France side car cross inter
08/04	Ris	zone 85 - zone 125 - ligue mx2 - Chpt de France vétérans
15/04	Moulins	zone open - zone 85 - zone 65 - ligue 125
06/05	St Menoux	zone open - zone 125 - ligue 65 - ligue 85.
05/08	Vic le Comte	zone open - zone 125 - zone 85 - zone 65 - ligue vétérans
22/07	St Mamet	zone 125 - ligue mx1 - Chpt de France minivert
29/07	St Genes Champese	zone 125 - ligue Motos Anciennes - Chpt de France minivert
02/09	Les Martres sur Morges	zone open - zone 125 - zone 85 - zone 65

Annexe Règlement de Zone 2 – CENTRE (Départements 42 – 43 – 69)

Responsable de Zone 2 :	CACHET Cyril	Tél. 06 78 82 72 09	mail cachet.cyril@gmail.com
et ses Adjoints	BESSON Gérard LELIEVRE Carine	Tél. 06 71 78 84 09 Tél. 06 77 30 33 31	mail besson85@gmail.com mail carine.lelievre@orange.fr

Pilotes admis : précision de l'article 4 : Les pilotes licenciés Inter ne seront pas acceptés sur les Trophées sauf si l'organisateur de la course est leur club.

Vérifications administratives : Le Pilote devra obligatoirement présenter une pièce d'identité avec sa licence 2018. Elles seront effectuées le samedi de 16 H 30 à 19 H 30 et le dimanche matin de 6 H 45 à 7 H 30 sur le circuit. Tout pilote n'ayant pas satisfait à cette obligation sera considéré comme absent. Un livret technique lui sera remis sur la première épreuve et devra être présenté sur chaque épreuve.

Essais : 2 séances d'essais sont prévues :

* Essais libres : 1 séance de 10 à 15 mn (sans affichage des temps)

* essais chronométrés : 1 séance de 15 mn

Les essais chronométrés définissent l'entrée en grille de toutes les manches de la catégorie.

Finale : suivant le choix de l'organisateur et d'après son Règlement Particulier, elle pourra être programmée pour les 125cc, MX2, MX1 en 15mn + 1T

Elle se fera en fonction de la configuration du circuit et du nombre de pilotes présents : avec un minimum de 30 pilotes et un maximum de 45 pilotes, chaque catégorie étant représentée en nombre égal et selon le classement général points des 2 premières manches.

Elle ne pourra avoir lieu que 45mn après la fin de la manche des derniers qualifiés.

Le barème des points de l'article 6 s'appliquera sur le scratch de la finale (sans distinction de catégorie).

Fusion de catégories: au cas où 2 catégories ne réuniraient pas 20 pilotes chacune, et sous réserve de la capacité du circuit, le jury peut décider de fusionner les 2 catégories. Le barème des points de l'article 6 s'applique alors séparément à chacune des catégories.

Championnat : tous les pilotes de la Ligue AuRA marquent des points (quelle que soit leur zone d'origine). Les pilotes des autres Ligues ne marquent aucun point en Championnat.

Si un Championnat de Ligue se déroule le même jour qu'un Trophée de zone, les pilotes marqueront les points du Championnat de Ligue dans le classement général du Trophée de Zone.

La zone numéro 2 se déroulera avec deux options :

Option 1

Open A 40 pilotes max et Open B 40 pilotes max avec les cylindrées MX1-MX2-125cc.

L'ordre d'entrée en prêt parc se fera suivant le classement général en alternant le premier de chaque série.

La première épreuve l'entrée du prêt parc se fera par ordre de numéro.

Seront qualifiés en Open A les 18 premiers de chaque groupe, les autres pilotes seront en Open B.

A l'issue de chaque course un classement sera sorti pour chaque catégorie c'est à dire : MX1-MX2-125cc-Vétérans-Féminine.

Pour sortir le classement les deux séries sont cumulées c'est à dire le premier de la série Open B sera 37 ect

Les Vétérans auront leurs séries sur certaines épreuves. Ils seront classés suivant la catégorie vétérans et non pas par cylindrée.

Option 2

Open 40 pilotes max et 125cc 40 pilotes max avec en Open les cylindrées MX1-MX2.

L'ordre d'entrée en prêt parc se fera suivant le classement général en alternant le premier de chaque série.

La première épreuve l'entrée du prêt parc se fera par ordre de numéro.

A l'issue de chaque course un classement sera sorti pour chaque catégorie c'est à dire : MX1-MX2-125cc-Vétérans-Féminine.

Les Vétérans auront leurs séries sur certaines épreuves. Le pilote Vétéran qui roulera en 125cc sur l'option 2 devra rouler en Open pour le suivi de son classement avec ses camarades. Il pourra disputer l'épreuve avec les 125cc mais sera classé avec les 125cc et non pas en vétérans. Ils seront classés suivant la catégorie vétérans et non pas par cylindrée.

Pour tout ce qui n'est pas précisé dans le présent règlement, se référer au règlement général de la zone AuRA.

Calendrier 2018

25/03	Yssingaux - 43	Ligue 125cc - Ligue MX1 – Ligue 65cc - Chpt France MX2
13/05	Tarare - 69	Zone Open – Zone 125cc - Ligue Quad – Minivert 65 et 85cc
10/06	Andrezieux - 42	Zone Open – Zone 125cc – Zone Vétérans - Ligue 65cc – Ligue 85cc
01/07	La Mure/Azergues-69	Zone Open – Zone 125cc - Ligue MX2 – Ligue Vétérans – Ligue Quad
09/09	Yssingaux – 43	Zone Open – Zone 125cc – Chpt France Motos Anciennes ¾ séries
30/09	La Fouillouse – 42	Zone Open– Zone 125cc– Zone Vétérans - Ligue 85cc– Ligue M. Anciennes

Annexe Règlement de Zone 3 - EST (Départements 01 – 73 – 74)

Responsable de Zone 3 :	COMAS Christophe	Tél. 06 72 80 50 28	mail comas.christophe@aliceadsl.fr
et ses Adjoints	DUBOIS PAGANON Eric	Tél. 06 85 82 03 49	mail eric.duboispapanon@free.fr
	HUGUES Dorian	Tél. 06 80 93 61 74	mail dorian@hugues.biz
	MICOLLET Sandrine	Tél. 06 82 20 10 48	mail sandrine.micollet@orange.fr

TROPHEE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN

Article 1 : Catégories

Le trophée des Pays de Savoie et de l'Ain comportera les catégories suivantes :

- * 125cc
- * MX1
- * MX2
- * Vétérans
- * 65cc

* 85cc

Article 2 : Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront comme suit :

	125cc, MX1, MX2, Vétérans	65cc	85cc
Essais Libres	10 à 15mn		
Essais Chronos	15mn		
1ère Manche	20mn + 1T	12mn + 1T	15mn + 1T
2ème Manche	20mn + 1T	12mn + 1T	15mn + 1T

Article 3 : Entrée en grille

Pour les essais chronos, l'entrée en grille se fera en fonction du classement de la zone.

Pour la première épreuve de l'année, l'entrée en grille se fera en fonction du classement de l'année précédente. Les pilotes qui n'étaient pas classés entreront par ordre croissant de numéro.

Article 4 : Report de points

Tout pilote participant à un championnat de France ou à un championnat de Ligue AuRA, dans la même série, en concurrence de date avec une épreuve du trophée se verra réattribué des points dans le trophée (Si plus de 2 manches, alors seulement les 2 meilleurs résultats seront retenus).

Ce calcul se fera au prorata des résultats de la totalité des manches du trophée. Ces points seront rajoutés quelques jours avant la finale du trophée.

Afin de prétendre à ces points, le pilote devra avoir effectué au moins la moitié des épreuves du trophée.

Article 5 : Classement

Tous les pilotes de la ligue Auvergne – Rhône-Alpes, quel que soit leur zone, seront classés dans le trophée des Pays de Savoie et de l'Ain.

Le classement du trophée de zone sera fait sur **toutes** les courses ayant eu lieu dans la zone. **Cela inclus les courses de zones ET les courses de ligue se déroulant dans la zone.**

Annexe Règlement de Zone 4 - SUD (départements 07 - 26 - 38)

Responsable de Zone 4 :	DOULCIER Liliane	Tél. 06 07 70 88 66	mail liliane.doulier@bbox.fr
et ses Adjoints	CAILLAT Jean Pascal DANONAY Stéphane	Tél. 06 12 22 98 40 Tél. 06 74 51 32 04	mail caillat.jp@free.fr mail c2lpack@orange.fr

Déroulement de l'épreuve :

Pour les Trophées, il n'y a pas d'essais chronométrés, l'entrée en grille de la 1^{ère} manche de chaque catégorie se fera par tirage au sort, les suivantes par rapport au classement de la 1^{ère}.

Il y aura une finale avec les 125cc, les MX2 et les MX1, elle se fera suivant la configuration du circuit et le nombre de pilotes présents : avec un minimum de 30 pilotes et un maximum de 45 pilotes.

Elle ne pourra avoir lieu que 45mn après la fin de la manche des derniers qualifiés ; le classement de la journée, pour ces 3 catégories, se fera sur les 3 manches.

Les licences à la journée ne seront acceptées que pour les pilotes du Club qui organise en Trophée.

Les pilotes hors-classement participeront à la finale, au podium et seront classés à la journée.

Les pilotes qualifiés qui ne font pas la finale ne seront pas récompensés à la remise des prix, même si leurs points sont supérieurs à ceux qui ont fait la finale.

Report de points

En cas de concurrence de date, un pilote de la zone Sud qui participe à l'intégralité d'un Championnat de France ou de la Ligue AuRA bénéficiera d'un report de points (moyenne marquée en Trophée) pour le Trophée de zone en fin de saison ; néanmoins, il devra avoir effectué au minimum 2 courses de zone.

Catégorie :

Les pilotes licenciés Inter ne seront pas acceptés pour les Trophées sauf si l'organisateur de la course est leur club.

En cas de catégorie pleine, les pilotes 125cc pourront rouler avec les MX2 et les Vétérans dans la catégorie de leurs cylindrées.

Les pilotes en MX2 auront le choix de rouler soit en MX2, soit en MX1.

Les 65cc et les 85cc ne sont pas obligés de rouler le même jour ; les 65cc et les 85-12ans pourront rouler ensemble. Il y a toujours 2 catégories en 85cc : - 12ans et + 12 ans.

Lorsqu'il y a mélange des 65cc et des 85cc – 12 ans, les 2 manches sont de 12 mn + 1 T (il y a un classement séparé pour les points et le podium).